

# La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société

---

## Déclaration du groupe de l'agriculture

Dès le départ, le groupe de l'agriculture a insisté sur l'objectif poursuivi par ce travail : bien gérer le foncier, c'est l'économiser bien sûr, mais c'est également promouvoir une gestion rationnelle et équilibrée des sols et ainsi permettre la coexistence entre la production agricole, la biodiversité et le nécessaire développement économique.

C'est pourquoi, il est important de réserver des espaces aux usages agricoles ou de compenser les pertes de potentiel de production. Toutefois, la sobriété doit prévaloir dans les politiques du logement, des infrastructures de transports et des zones d'activités économiques.

À cet égard, nous manquons pour l'instant de données scientifiques suffisantes. Nous rejoignons tout à fait les préconisations de l'avis pour obtenir une meilleure connaissance de la consommation de foncier. Les dispositions récentes de la loi d'avenir concernant l'observatoire du foncier devrait conduire à des améliorations.

Sur les aspects relatifs à la « qualité » des sols, le travail mené est intéressant. Il était rassurant d'entendre des experts affirmer que la qualité des sols en France est plutôt bonne. À ce titre, les rapporteuses auraient souhaité généraliser certaines nouvelles pratiques. Il faut toutefois se garder des approches systématiques : il faut s'adapter en fonction du climat, des cultures, de la nature des sols, mais également des débouchés pour les productions. Il faut privilégier une approche pragmatique et équilibrée.

Cet avis marque le début d'un débat qu'il faudra poursuivre.

Les amendements que nous avons déposés sur le texte portaient sur le fait de considérer le sol comme un patrimoine commun au même titre que l'eau et l'air. Nous ne partageons pas cette analogie avec l'eau et l'air qui ne sont pas appropriables, à la différence du sol. Les agriculteurs qui ont hérité ou acheté leurs terres auraient l'impression que ces terres leur échappent. Tous les propriétaires devraient le comprendre.

Après des débats passionnants au cours d'une séance d'amendements, nous avons trouvé un compromis. Étant donné l'équilibre global du texte et la prise en compte de l'état d'esprit de nos amendements, le groupe de l'agriculture a voté en faveur de cet avis.